

# La pierre sèche

## en « savoir-faire »

**Le Gal Balagne et le Gal des Deux massifs mènent une action commune pour restaurer la pratique de la pierre sèche, élément fondamental du bâti patrimonial**

**L**e Groupe d'action locale - Gal - du Pays de Balagne et le Groupe d'action locale des Deux massifs se sont accordés sur un projet ambitieux concernant la pierre sèche. Au terme d'une série de réunions, les différents acteurs ont estimé nécessaire « de créer une dynamique autour de la restauration du patrimoine et de la réappropriation des savoir-faire », résument-ils.

### Des formations et une qualification

En termes d'actes concrets, l'orientation défendue reviendra à effectuer un recensement des praticiens en pierre sèche, à mettre en place des formations puis un examen de fin cursus. « Il s'agit d'un certificat de qualification professionnelle 'ouvrier professionnel en pierre sèche' ». À cet égard, les partenaires ont décidé de caler leur action sur le principe de maillage du territoire. « La formation sera dispensée sur plusieurs sites entre le Gal Balagne et le Gal des deux massifs ». On offre aux stagiaires l'opportunité de la proximité tout en relevant le défi de la diversité géologique. « Lors des sessions, nous serons ainsi, en mesure de nous appuyer sur différents matériaux tels que le granite, le calcaire et le schiste », se félicitent les porteurs du projet. En Balagne, l'avantage est donné à « des pierres d'origine magmatiques - granite. En règle générale, elles se caractérisent par une absence de strates et par des formes plus ou moins arrondies dues à l'érosion provoquée par le vent et l'eau », note-t-on.

Autre région, autre Gal et autres pierres. Dans le Cap Corse et dans le Nebbiu, la nature a privilégié « les schistes. Ils ont l'apparence de pierres allongées et se débitent très facilement en plaques, en feuillets, comme la pierre de Brando d'ailleurs », explique-t-on. Le paysage voit aussi affleurer le granite et « des pierres d'origine sédimentaire telle que le calcaire. Celui-ci présente un litage très particulier qui confère une forme parallélépipédique », poursuit-on.

### Pour les professionnels aussi

C'est dans ces secteurs géographiques porteurs qu'agiront deux catégories de stagiaires. « La première renvoie aux professionnels exerçant déjà une activité de construction en pierre sèche. Pour eux, il s'agit pour l'essentiel d'une remise à niveau et d'une préparation à l'examen CQP soit 35 h de formation. Ils ont déjà participé à divers chantiers, comme la réfection de ruelles, de chapelles, de sentiers du patrimoine. Ce qui laisse supposer l'existence d'une certaine expertise ». Tous ont été identifiés lors d'un recensement. Huit mois durant, de février 2014 à septembre 2014, les Gal ont « récupéré



Des édifices élaborés jusqu'aux simples murs (comme ici à Occi) la pierre sèche engage son renouveau.

(Photo B.I-L)

ré des dossiers auprès de la chambre de métiers de la Haute-Corse et répertoriés les entreprises ayant œuvré dans le cadre de la restauration du patrimoine. La piste à suivre est celle des travaux effectués pour le compte des collectivités et financés par l'Office de l'environnement de Corse - OEC. En parallèle, les deux Gal ont décidé de faire porter leur attention sur « les professionnels désirant se spécialiser dans la construction en pierre sèche, qu'ils soient maçons, jardiniers, chômeurs, jeunes diplômés ou non », énumère-t-on. Cette fois, les futurs bâtisseurs ont tout à apprendre. « Par conséquent, ils ont la possibilité de s'inscrire à une formation de 470 heures. L'objectif est de leur transmettre les connaissances théoriques, pratiques et techniques indispensables pour la construction et la restauration des ouvrages. Le cursus s'achèvera en mars 2015 avec les épreuves de l'examen CQP ».

### Sensibilisation de la population

Parmi les priorités énoncées en Balagne, dans le Nebbiu et dans le Cap figurent aussi des ateliers grand public. Le parti pris se fonde sur un constat : « Hormis les habitants des centres urbains, qui vivent en majorité en appartement, une grande part de la population dispose d'un jardin », insiste-t-on.

La tendance inclut un enjeu crucial. « Il est essentiel de sensibiliser la population à l'aménagement et l'entretien de ces jardins, dans le respect de l'identité paysagère et de l'héritage patrimonial », assure-t-on. Pour y parvenir, on mise sur « des journées de sensibilisation organisées autour d'un ouvrage en pierre sèche réalisé sur l'un des deux territoires ». Le dispositif envisagé repose aussi sur des ateliers d'apprentissage. Le temps d'un week-end, on apprend à ceux qui le souhaitent « les principes de base de la construction en pierre sèche ».

Au final, les initiatives devraient « don-

ner envie aux habitants de restaurer et d'aménager leurs espaces avec des ouvrages en pierre sèche ».

On joint l'utile à l'agréable de cet automne 2014 au printemps 2015. À la fin de l'atelier chacun sera en mesure « de procéder à de petites interventions. Tout en sachant que les gros travaux doivent être confiés à des professionnels locaux qualifiés et répertoriés », déclare-t-on au sein des deux Gal. La pierre sèche, sa sauvegarde et sa promotion se conçoivent, par ailleurs, à travers séminaires et conférences destinés aux « prescripteurs, c'est-à-dire les collectivités locales, les architectes, les paysagistes, les bureaux d'études ».

Dans ce cadre, l'information prime. Plusieurs thèmes à traiter sont définis. La liste comprend, entre autres, « le système constructif de la pierre sèche, son rôle paysager, écologique, structurel et patrimonial. » Le but poursuivi est que « chacun puisse disposer d'arguments fiables en faveur d'une commande d'ouvrage en pierre sèche. Ce qui, le cas échéant leur évitera de prescrire la démolition puis la reconstruction à partir d'autres techniques à l'image de l'enrochement, du béton à parement pierre ou bien du gabion », explique-t-on.

### « Un paysage vrai »

La Balagne, comme le Nebbiu et le Cap Corse, ont inscrit la pierre sèche dans une stratégie de développement durable. Le matériau devrait en effet accompagner l'essor « d'un tourisme patrimonial, ethnoculturel, respectueux des paysages et des hommes ». Le postulat commun consiste à penser qu'il « favorisera la biodiversité et contribuera à sauver le petit patrimoine, pailliers, clôtures et terrasses. » Au passage on valorise le savoir faire ancestral du « murailler ». Il faut aussi sortir des modèles auxquels on a fini par se conformer. Ce qui signifie pour les deux Gal, « changer les mentalités des professionnels et les amener à poser un nouveau regard sur le paysage. Pour passer d'un paysage décor à un paysage vrai ».

En prévision de ces échanges, le Gal de Balagne et celui des Deux massifs ont d'ores et déjà sollicité la Fédération française des professionnels de la pierre sèche. Dans le même élan, ils se sont attelés à l'organisation d'« une journée d'actualité ». L'événement à l'attention des collectivités est préparé en collaboration avec le Centre national de la fonction publique territoriale - CNFPT. « Le cap à tenir sera celui « de la valorisation de la pierre sèche sur le territoire ». On discute, on se forme, images à l'appui. « Un recueil photographique servira de support de communication. Il sera remis à titre gracieux, bien entendu, aux bénéficiaires des formations, au public des ateliers, aux prescripteurs et aux conférenciers ».

### Signature d'une charte nationale

Dans le portfolio, la pierre sèche locale se dévoile, sous toutes ses facettes ». Au-delà, la pierre sèche a inspiré d'autres initiatives. L'une d'elle correspond à la participation des deux Gal au congrès international de la pierre sèche qui s'est tenu en septembre à El Jadida au Maroc. La Corse a fait entendre sa voix.

Dans son initiative sur le terrain, elle convoque aussi le protocole. La démarche donnera lieu à « une remise officielle des diplômes aux lauréats ». Au passage on retiendra leur nom et leurs coordonnées. L'approche revient à constituer « un répertoire en ligne ». L'esprit de compétition est également mis au service de la pierre sèche. Il trouve sa matérialisation à travers le concours annuel de « la plus belle construction ou restauration en pierre sèche entre Balagne, Nebbiu et Cap Corse ». La première édition sera assortie d'une conférence-débat sur la pierre sèche. Elle donnera lieu encore à la « signature officielle de la charte nationale des territoires façonnés par la pierre sèche ». Au total, 112 442, 92 euros seront investis. 88 377,92 pour le Gal de Balagne, 24 065 pour le Gal des deux massifs.

**Véronique EMMANUELLI**  
vemmanuelli@nicematin.fr